Sailly-Labourse

République Française
Département Pas de Calais
Commune de Sailly-Labourse

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 30 Janvier 2023

L' an 2023 et le 30 Janvier à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Mr HENNEBELLE Dominique Maire

Présents : M. HENNEBELLE Dominique, Mme KUBINOWSKI Sylvie, M. BELLAMY-FERAND Patrick, M. RATAJCZAK Christian, Mme BUISINE Rita, Mme COUPET Marie-Noëlle, M. PAWLACZYK Daniel, Mme LOISON Danièle, M. TIRLOT Dominique, M. GAUTIER Dominique, Mme GAUTIER Odile, M. TOROK Gilbert, M. HUGOO Olivier, Mme BACRO Marie-Françoise, M. DAVIGNY Alexandre, M. GIACALONE Alfio, Mme BEDU Marcelle

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELRUE Christian à Mme BEDU Marcelle, Mme BRAHIM Myriam à M. HENNEBELLE Dominique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 17
- Procuration : 2

Date de la convocation : Mercredi 25 Janvier 2023
Date d'affichage : 25/01/2023
Acte rendu executoire
après dépôt en Sous Préfecture de Béthune
le : 31/01/2023
et publication ou notification
du : 31/01 :2023
A été nommé(e) secrétaire : Mme LOISON Danièle

SOMMAIRE

1) Compte Rendu Réunion du Conseil Municipal du 12/12/2022
2) Ouverture de crédits de la section d'investissements
3) Prise en charge des frais de mission du personnel communal pour 2023
4) Demande de subvention d'investissement à la DRAC-DGD - Travaux d'aménagement du Centre Culturel Noël Josèphe
5) Travaux d'aménagement du Centre Culturel - Demande de subvention auprès de la CABBALR au titre du fonds de concours
6) Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental- Travaux d'aménagement du Centre Culturel Noël Josèphe
7) Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental – Acquisition de mobilier dans le cadre des travaux pour le centre culturel.
8) Acquisition de mobilier pour le centre culturel Noël Josèphe – Demande de subvention auprès de la

CABBALR au titre du fonds de concours.
9) Demande de subvention à la DRAC DGD – Acquisition de mobilier dans le cadre de travaux d'aménagement du Centre Culturel Noël Josèphe
10) Modification du tableau des effectifs
11) Vente de parcelles résidence les Près
12) Acquisition de plein droit d'un bien
13) Convention BOXY - Autorisation d'occupation du domaine public
14) Approbation des rapports de la CLECT (dossier en pièce jointe)
15) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire
16) Questions diverses

1) Approbation du Compte rendu conseil municipal du 12 Décembre 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu du Conseil Municipal du 12 Décembre 2022

2) Ouverture de crédits de la section d'investissements

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Monsieur le maire sollicite du conseil municipal, l'autorisation de procéder, avant le vote du budget primitif 2023, et au titre de l'exercice 2023, à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2022, et vote à l'unanimité suivant le tableau ci- après :

Section d'investissement

Ouverture de crédits	Budget Ville 2022	25%
Chapitre 20	181 990.80	45 497.70
Chapitre 21	837 493.07	209 373.27
Chapitre 23	536 000.00	134 000.00
TOTAL	**1 555 483.87**	**388 870.97**

3) Prise en charge des frais de mission du personnel communal pour 2023

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Le conseil municipal à l'unanimité,

- DECIDE de prendre en charge des frais de mission par les membres du personnel, candidats à une action de formation au cours de l'année civile 2023.

- DECIDE de prendre en charge les frais de déplacement, parking, péage à partir de la résidence administrative (entre Sailly-Labourse et le lieu de formation) :
  - selon le nombre de kilomètres
  - Selon la puissance fiscale du véhicule
  - Suivant barèmes prévus par la loi

- DECIDE de prendre en charge les frais de transport en commun sous réserve de la présentation d'un justificatif
- DECIDE de prendre en charge également les frais de repas, au tarif forfaitaire de 17.50 euros par repas.

4) Demande de subvention d'investissement à la DRAC DGD - Travaux d'Aménagement du Centre Culturel NOEL JOSEPHE

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND présente le dossier de demande de subvention
Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI présente le projet d'aménagement du centre culturel

La commune souhaite faire des travaux d'aménagements à la médiathèque.

Il est exposé au Conseil Municipal que l'Etat participe au financement de la construction de l'Aménagement et de l'équipement des bibliothèques municipales par le biais du dispositif de la dotation générale de décentralisation (DGD).
Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous et sollicite l'aide financière de l'état.

DEPENSES	HT	Recettes	Montant	%
Maitrise d'oeuvre	10 430.00	DRAC (DGD) 83 300 x 40%	33 320.00	31.66 %
Travaux préparatoire	2 000.00	Département 83 300 x 25%	20 825.00	19.79%
Menuiseries extérieures	12 000.00			
Plâtrerie	7 100.00	CABBALR 50% restant du 83 300.00 -(33 320.00 +20 825.00) x 50%	14 577.50	13.85%
Electricité	3 000.00			
Chauffage	25 000.00	**TOTAL Subventions**	68 722.50	65.29%
Carrelage	7 750.00	**Autofinancement**	36 527.50	34.71%
Menuiseries intérieures	10 000.00			
Peinture	6 020.00			
Dépenses subventionnables	83 300.00			
Démolition	21 950.00			
Dépenses non subventionnables	21 950.00			
Total du Projet	105 250.00	TOTAL	105 250.00	100%

5) Travaux d'Aménagement du Centre Culturel - Demande de subvention auprès de la CABBALR au titre du fonds de concours

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de solliciter l'Aide Financière de la CABBALR au titre de fonds de concours pour un montant de : 14 577.50 €

6) Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental - Travaux d'Aménagement du Centre Culturel Noël Josèphe

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

La commune souhaite faire des travaux d'aménagements la médiathèque.

Il est exposé au Conseil Municipal que l'Etat participe au financement de la construction de l'Aménagement et de l'équipement des bibliothèques municipales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous et sollicite l'aide financière du Conseil Départementale de 20 825.00 €

DEPENSES	HT	Recettes	Montant	%
Maitrise d'oeuvre	10 430.00	DRAC (DGD) 83 300 x 40%	33 320.00	31.66 %
Travaux préparatoire	2 000.00	Département 83 300 x 25%	20 825.00	19.79%
Menuiseries extérieures	12 000.00			
Plâtrerie	7 100.00	CABBALR 50% restant du 83 300.00 -(33 320.00 +20 825.00) x 50%	14 577.50	13.85%
Electricité	3 000.00			
Chauffage	25 000.00	**TOTAL Subventions**	68 722.50	65.29%
Carrelage	7 750.00	**Autofinancement**	36 527.50	34.71%
Menuiseries intérieures	10 000.00			
Peinture	6 020.00			
Dépenses subventionnables	83 300.00			
Démolition	21 950.00			
Dépenses non subventionnables	21 950.00			
Total du Projet	105 250.00	TOTAL	105 250.00	100%

7) Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental - Acquisition de mobilier dans le cadre des travaux pour le centre culturel

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de réaménagement de la médiathèque et l'acquisition du mobilier
- SOLLICITE l'aide financière du Conseil Départemental pour un montant de 3 199.98 €

DEPENSES	HT	RECETTES	MONTANT	%
Acquisition de mobilier	15 996.94	DRAC	6 398.78	40%
		Département	3 199.38	20%
		CABBALR 15 996.94 -(6 398.78 + 3 199.38) x 50% plafonné à 1 599.69 €	1 599.69	10%
		TOTAL Subventions	11 197.85	70%
		AUTOFINANCEMENT	4 799.09	30%
TOTAL	15 996.94	TOTAL	15 996.94	100%

8) Acquisition de mobilier pour le Centre Culturel Noël Josèphe - Demande de subvention auprès de la CABBALR au titre du fonds de concours

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet d'Aménagement du Centre Culturel pour un montant estimé à 15 996.94 € HT correspondant au devis de la Société MANUTAN
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- DECIDE de solliciter l'Aide financière de la CABBALR au titre de fonds de concours pour un montant de 1 599.69 €

9) Demande de subvention à la DRAC DGD - Acquisition de mobilier dans le cadre de travaux d'aménagement du Centre Culturel Noël Josèphe

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de réaménagement de la médiathèque et l'acquisition du mobilier
- SOLLICITE l'aide financière de l'Etat, au titre de concours particulier crée au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales.

DEPENSES	HT	RECETTES	MONTANT	%
Acquisition de mobilier	15 996.94	DRAC	6 398.78	40%
		Département	3 199.38	20%
		CABBALR 15 996.94 -(6 398.78 + 3 199.38) x 50% plafonné à 1 599.69 €	1 599.69	10%
		TOTAL Subventions	11 197.85	70%
		AUTOFINANCEMENT	4 799.09	30%
TOTAL	15 996.94	TOTAL	15 996.94	100%

10) Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la modification du tableau des effectifs

Suppression de Poste	Création de postes	Date d'effet
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe	Adjoint d'Animation Principal de 1ère Classe	01/05/2023

11) Vente de parcelle résidence des Près

Rapporteurs : Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND et Madame Sylvie KUBINOWSKI

Il est exposé au Conseil Municipal que Manon HERF domiciliée à Mont-Bernanchon, 26 rue du Tilleul souhaite acquérir un terrain AK 328 (430m2) résidence les Près afin d'y construire une mini-crèche.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de vendre la parcelle cadastrée AK 328 à Manon HERF au prix de 45 000 € net vendeur.
DECIDE que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur Alexandre DAVIGNY *: « Il y a déjà une crèche »*

Monsieur le Maire *: « Non, ce n'est pas une crèche, mais une MAM Maison d'Assistantes Maternelles, ce n'est pas la même chose »*

Monsieur Alexandre DAVIGNY *: « Les assistantes maternelles ont déjà du mal à avoir des enfants, la crèche je ne sais pas comment elle va faire ! »*

Madame Sylvie KUBINOWSKI répond *: « Ce n'est pas le retour que nous avons du SIVOM »*

Monsieur Alexandre DAVIGNY *: « J'ai du mal à croire qu'ils vont pouvoir s'installer à moins qu'ils aient des aides »*

Monsieur Patrick BELLAMY-FERAND : *« Il faut savoir que cette crèche est entièrement privée, on ne finance rien ! »*

Madame Sylvie KUBINOWSKI : *« Cette dame qui crée cette crèche a déposé un dossier auprès de la CAF et apparemment ils ont eu autorisation sur ce secteur car la demande est supérieure à l'offre »*

12) Acquisition de plein droit d'un bien sans maître

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité :
DECIDE d'incorporer les parcelles cadastrées AC 24 d'une superficie de 5 a 14 ca et de la parcelle section AD 74 d'une superficie de 20 a 59 ca présumées sans maître dans le domaine communal.

13) Convention Boxy - Autorisation d'occupation du domaine public

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec la Société STORELIFT Distribution qui développe et exploite un concept de superette connectée la "BOXY" permettant aux utilisateurs de faire l'acquisition de produits du quotidien et de denrées alimentaires par le biais de son application ".

Monsieur Alexandre DAVIGNY *: « est ce qu'ils vont payer du CFE »*
Monsieur le Maire *: « Nous ne savons pas, ce sont des sociétés ! »*
Madame Marie-Françoise BACRO : *« le problème, ce sont nos aînés »*
Monsieur le Maire *: « oui effectivement, nos jeunes formeront nos aînés »*

14) Acquisition des rapports de la CLECT

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu les rapports de la CLECT du 13 décembre 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages,

- Approuve l'évaluation du transfert de charges relative aux compétences facultatives rétrocédées aux communes figurant dans le rapport n°1 de la CLECT du 13 décembre 2022.
- Approuve l'évaluation du transfert de charges relative à la voirie communale BHNS figurant dans le rapport n°2 de la CLECT du 13 décembre 2022.
- Approuve l'évaluation du transfert de charges relative aux zones d'activité économique figurant dans le rapport n°3 de la CLECT du 13 décembre 2022.
- Approuve l'évaluation du transfert de charges relative à l'activité d'équithérapie figurant dans le rapport n°4 de la CLECT du 13 décembre 2022.

15) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

a) La Commune établit un contrat avec l'APEI de GRENAY pour une durée de 1 an soit 24 486.85 € TTC pour l'entretien des espaces verts
b) Règlement indemnité de sinistre par GROUPAMA pour faire suite à la dégradation de la gouttière au boulodrome, nous avons perçu de GROUPAMA un montant de 901.19 €
c) Renouvellement contrat GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 10 728.52 € TTC
d) Contrat de maintenance des portes automatiques avec la Société RECORD pour un montant de 535.20 € TTC
e) Contrat de maintenance du matériel électronique de communication panneau électronique place de l'église par Centocity pour un montant annuel de 2 200 TTC

16) Questions diverses :

a) Monsieur Olivier HUGOO a posé la question suivante : « *Pourquoi Mme BACRO, M GIACALONE et moi-même n'avons pas été conviés à se joindre aux autres membres du conseil municipal pour accueillir et présenter nos vœux aux saillygeoises et saillygeois ?* »

Réponse : Aucun Adjoint ou conseillers n'ont reçu d'invitations officielles

b) Mme Marie-Françoise BACRO a posé la question suivante : *« j'aimerais savoir et comprendre pourquoi je n'ai pas été informée ni conviée à élection du CMJ »*

Réponse : Seul les membres de la Commission jeunesse ont reçu une convocation

c) Création d'une nouvelle Association Club de Tarot de Sailly-Labourse présidée par Monsieur GUFFROY Jean-Michel

Fin de Séance 19 h 25

Le Secrétaire

Danièle LOISON

Le Maire,

Dominique HENNEBELLE

MAIRIE DE SAILLY-LABOURSE * 62113 *